

55° annata Prezzu 1,40 €

C.P. 0422 C 82046 ISSN 1262 Dispensé de timbrage

www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Big Pharma p.3 **Le cartel gagnant**





Coût de la vie

p. 4

Le casse-tête des prix de l'essence en Corse



Birmanie p. 5

La dictature militaire face au peuple

apiazzetta.com apiazzetta.com

■ L'impiccati d'Oletta

Quarta parte è fine

Eccu a fine di u nostru artìculu da unurà a memoria di i naziunali straziati è marturiati in piazza di u Cunventu d'Oletta di sittembre 1769. Sta simana ammentemu a stòria di Maria Gentile...



aria Gentile o l'Anticone nustrale?

Fù Maria Ghjentile ammintata tante volte dipoi Lucciardi, è di pocu si ne sente parlà tante è più è ghjè una bona! Si pensa à La Passion de Maria Gentile pezza di teatru scritta da Maria Ferranti, u bustu à l'Assemblea di Corsica è u cullegiu di San Fiurenzu chì purterà frà pocu u so nome.

Hè vera chì Maria u si meriteghja u so strapuntinu ind'è u monte Limpia nustrale. Frà i patriotti marturiati cumparì u so prumessu, secondu Jacques Denis sturianu chì studiò l'impegnu di u regimentu Jurassianu in Corsica. Maria Gentile si chjamerìa Belgodere è u so prumessu Ghjuvanni Guidoni, secondu à Yvia Croce in «La Révolution Corse (1729-1769)» si chjamerìa Maria Gentile Guidoni ed era fidanzata à Don Petru Leccia, in fine per Ghjuvan'Petru Lucciardi autore di una pezza di teatru in trè atti «Maria Jentile», publicata in 1912, si chjamerìa Maria Gentile Guidoni nata in Poghju d'Oletta è fidanzata à Bernardu Leccia d'Oletta.

Tramandata à bocca, ci vene difficiule à disciuplicà u veru di a finzione, però à l'entre di issu vaghjime di u 1769, Maria pienghje u so prumessu, in piazza di u cunventu l'òrdine hè cunnisciutu da tutti è Maria chì pasce nantu à a vintina si disse forse sti qualchi filari di Rinatu Coti in *U Maceddu*:

«Comu! Aghju persu u lumu di l'ochji, a luma di u cori, u punteddu vivu di a casa, è staraghju quicci à mani bioti, à spaddi scunsi di pinseri è di primura...?»

Puntata cum'è Anticone da una forza di l'întimu chì li disse chì «un mort n'a pas besoin d'être tué deux fois», a legge di u tirannu ùn la pobbe accettà Maria è u scolsu da e so liaglie per dà li sepultura degna è cristiana.

Per compie la v'invitemu à scopre nant'à u nostru situ apiazzetta.com u Lamentu à Maria Ghjentile di u gruppu I Campagnoli chì fù scrittu da Ghjacumu Fusina.

Per avè altre infurmazioni, pichjate nantu à: https://www.apiazzetta.com/Cummemurazione-di-l-impiccati-d-Oletta_a2643.html

Climà

lege climà di u guvernu hè sempre in discussione à l'Assemblea naziunale, è à tempu ch'elli sò ricusati l'amendamenti da migliurà sta lege, i scientìfichi di l'Agenzia Internaziunale di l'Energia infòrmanu chì malgratu a pandemìa ch'hà frinatu l'ecunumìa, l'emissioni di CO2 sò in crèscita da 2019 à 2020. L'AIE tema una crèscita ancu di più forte in 2021. L'adunita di i raprisententi d'una quarantina di paesi màrcuri scorsu s'hè impenserita d'una pussìbule ripresa ecunòmica disprezzendu i sregulamenti climàtichi. Eppuru, basta à mette in ballu une poche di misure à favore di l'energie rinuvelèvule per parà un «avvene appucalipticu» hà dettu u presidente di ssa riunione di capizzoni, Alok Sharma. «Appucaliptica»: a parulla hè tremende, è di sèntela in bocca à ssi paesi frà i più pulluenti di a pianetta ch'ùn anu nisun voglia di frinà e so ecunumie, face ancu di più paura. Da a China à i Stati Uniti, passendu da l'Unione aurupea, u Giappone, l'Îndia, u Brasiliu, l'Indunesìa, tutti a dìcenu: «sè no fighjemu l'indiatura, da veru andemu versu una crèscita di più di 4 gradi di riscaldimentu, bellu luntanu di i 2 gradi chì a cumunità internaziunale s'era datu cum'è scopu», hà dettu John Kerry, u raprisentente di Joe Biden, presidente di i Stati Uniti d'Amèrica! I Stati Uniti ch'avìanu abandunatu l'Accordi di Parigi nant'à u climà dopu à l'elezzione di Donald Trump. Dapoi Joe Biden prova à richjappà u ritardu irrispunsèvule di ssi 4 anni. Ci vole à esce «di e belle parulle » hà dettu John Kerry, « ùn sarà micca u stessu pianu per tutti, ma femu ugnunu ciò chì ci vole». Ssa quarantina di paesi chì raprisèntanu 70% di l'emissioni mundiale prumèttanu d'agisce per ghinghje à a neutralità carbona da quì à 30 anni, 40 pè a China. Umbeh!... I quaranta anni scorsi, malgratu l'alarme da tutte e mamme, u mondu un hè ghjuntu à tene e so prumesse, allora... omu pò imprimurìscesi di l'avvene! Vistu cumu a Francia tratta u prublema in casa soia, sapemu digià ch'ella un ghjucherà un rolu mutore ind'è ss'obbiettivu... 80 paesi anu quantunque già prisentatu scopi novi per riduce e so emissioni di gasu à effettu di serra. Frà i quali l'Unione aurupea è u Reame Unitu. In Francia, sapemu già ch'ellu serà un pianu ch'ùn ci permette micca di cuntene l'emissioni. È in altrò, quantu sò cù a vuluntà di tene i so ingaggiamenti? In più si sà chì a Russìa ùn vole seguità ssi scopi, in quantu à i paesi di u Golfu ùn fàcenu mancu parte di sse riunioni di i capizzoni di a pianetta.

In 2015, l'Accordi di Parigi s'èranu ingaggiati nant'à parechje misure frà e quale mantene a timperatura mediana di a pianetta à 2 gradi per raportu à i tempi preindustriali è cuntene a crèscita à 1,5 gradu da pudè ci ghjunghje... I scopi, i finanziamenti, i cuntrolli, i sforzi da spàrtesi, l'ingagiamenti presi ùn sò tenuti. Ci hè di chè ingattivìscesi u sangue! Dapoi a pandemìa di a Covid19, milliardi di dòllari sò stati spesi per cuntene a cuntaminazione è prutege e pupulazioni cundannate à stàssine in casa di pettu à una malatìa ch'hà fattu 2 millioni è mezu di morti... allora chè di pettu à i ciambuttamenti climàtichi ci vole aspettassi à centinaie di millioni di morti, è, forse, a fin'di l'Umanità... qual'hè chì ci capisce? **Fabiana Giovannini.**

Cap'articulu Par François Alfonsi



Big Pharma

Le cartel gagnant

Alors que débute un nouveau «tunnel de confinement » de plusieurs semaines, un an après celui qui paralysa l'Europe au printemps 2020, la grande course au vaccin s'accélère. C'est une course contre la montre. «l'immunité collective » devant. d'ici deux ou trois mois, avoir eu raison de l'épidémie. Des décombres économiques surgiront alors de grands gagnants, plus puissants que

jamais.

u premier rang, il y a les majors d'internet dont l'emprise a été démultipliée par les confinements successifs, qui ont contribué à développer le télétravail et toute une économie dématérialisée qui ignore la chaîne contagieuse. Leur puissance était déjà énorme avant la crise sanitaire. Elle est devenue phénoménale, concentrant les capitaux et supplantant l'économie traditionnelle des magnats de la finance et de l'énergie.

Et il y a aussi, tout autant, ceux que l'on surnomme «Big Pharma», deux ou trois dizaines de multinationales du médicament, qui disposent d'un pouvoir de lobbying immense, et qui ont imposé leurs choix et leurs conditions à la faveur de cette crise sanitaire.

La maladie propagée par le Covid-19 appelait des soins, pour en limiter l'impact sanitaire, et une campagne de vaccination, pour éradiquer le virus.

Les malades du Covid-19 sont le plus souvent exempts de symptômes, ou souffrent de symptômes atténués qui se soulagent avec peu de choses en restant chez soi. En France, les statistiques indiquent que sur les cinq millions de personnes contaminées qui ont été détectées, moins d'une sur dix, 350.000, ont été hospitalisées car elles développaient des formes graves. Parmi elles, un gros quart, près de 100.000 désormais, sont décédées.

Durant tout le début de la pandémie, une grande polémique médicale a alimenté les médias autour du Professeur Raoult de Marseille, et de nombreux autres médecins, qui voulaient concentrer leurs études sur les moyens médicamenteux possibles pour empêcher leurs patients de basculer d'un état grave justifiant leur hospitalisation, en raison d'une forte charge active du virus, à un état critique du fait de l'accélération de réactions en chaîne, provoquant leur détresse respiratoire, et conduisant très souvent au décès.

Ainsi est née la polémique sur «l'hydrochloroquine», mise en avant par le Professeur Raoult, avec une efficacité contestée. D'autres molécules de même nature ont été mises en exergue ailleurs dans le monde, en Inde par exemple, dont les effets réels sont controversés. Toutes ont un point commun: ce sont des molécules anciennes qui ne produisent aucune retombée économique remarquable pour ceux qui les produisent.

Y a-t-il parmi tout cet arsenal de médicaments anciens largement diffusés et donc accessibles partout dans le monde à un faible coût, une «molécule miracle» qui aurait pu sauver beaucoup des patients hospitalisés en les traitant avant l'aggravation finale de leur état? On le saura sans doute un jour. Mais il est une certitude: cette recherche fondamentale n'était pas la priorité de «Big Pharma» dont les instruments de lobbying se sont déchaînés pour discréditer ceux qui mettaient cette priorité en avant.

La «course au vaccin», par contre, était infiniment plus profitable. Ne mégotons pas les félicitations que l'on doit à ceux qui ont mis au point dans des délais records (1 an contre 10 ans ordinairement), particulièrement avec la technologie innovante de l'ARN messager, des vaccins qui sont désormais administrés par milliards de doses sur toute la planète; même si cette performance des chercheurs vient de start-up européennes (BioNTech) et américaines (Moderna) qui ont développé des recherches alors que les majors de «Big Pharma», elles, licenciaient leurs chercheurs. Le vrai talent de «Big Pharma» a été de flairer les bons filons technologiques (Pfizer ou AstraZeneka par exemple, quand Sanofi ou Bayer ont échoué), puis de mettre leur machinerie industrielle et financière au service de la production de masse des vaccins.

Leur performance technique est remarquable, mais elle n'est pas à la hauteur cependant de la performance de leur lobbying économique et financier. Car le «cartel Big Pharma» a usé de tous les moyens pour financiariser au mieux ses interventions.

Ils ont commencé par capter sans contrepartie de colossales subventions pour la recherche aux États-Unis et en Europe. Puis, le vaccin commencant à être produit, ils ont profité des contextes politiques locaux comme en Israël à qui ils ont donné la priorité des doses, au triple du prix négocié avec la Commission Européenne. Benyamin Netanyahu a ainsi pu assurer sa réélection à la Knesset. Même chose avec Boris Johnson au Royaume Uni qui était en quête d'une campagne médiatique pour atténuer les effets désastreux du Brexit le 31 décembre. Tous les moyens lui en ont été donné, à prix d'or, par «Big Pharma». Ceux qui ont voulu négocier les prix, comme l'Union Européenne, sont punis par des sous-livraisons au quart des contrats signés. S'il n'y avait la puissance de feu que permet l'Union Européenne, - l'embargo décidé contre la production d'une usine située aux Pays Bas a permis de faire reculer Big Pharma pour les 27 pays européens - le retour à l'économie normale y aurait été bien plus long à venir qu'ailleurs dans le monde, entraînant des conséquences économiques de long terme, peut-être irréparables.

Mais tout cela ne fait que commencer. Il faudra à intervalles réguliers vacciner à nouveau pour empêcher l'épidémie de repartir. Laissera-t-on le cartel Big Pharma continuer de mettre le monde en coupe réglée? Une vaste campagne est lancée pour obtenir que ces vaccins, obtenus grâce à un effort financier sans précédent des finances publiques, soient versés dans le domaine public et libérés de leurs brevets. C'est une condition sine qua non pour les rendre accessibles aux populations des pays pauvres.

Il faut la soutenir et faire plier le cartel «Big Pharma»*. ■

* Signez la pétition européenne : https://noprofiton pandemic.eu/fr/



Coût de la vie

Le casse-tête des prix de l'essence en Corse



Une récente manifestation à Bastia ce week-end est venue relancer le débat sur la cherté de la vie en Corse, notamment concernant un produit emblématique: les carburants. Ce « serpent de mer » revient régulièrement dans les débats. Il a été étudié dans le rapport de novembre 2020 réalisé par l'Autorité de la Concurrence, rapport dont l'Assemblée de Corse a prévu de débattre lors de sa prochaine session d'avril.

Pour fixer les idées, le rapport de l'Autorité de la Concurrence donne quelques chiffres: par rapport au continent hors lle de France («la province»), les prix enregistrés en Corse sont 12,5% plus chers. Soit un budget d'environ 200€ supplémentaires pour un véhicule parcourant 15.000 km annuels. Or les transports en commun sont ici peu développés, les distances sont longues sur une île à la population peu dense, il faut avoir recours à deux véhicules par foyer le plus souvent, et donc l'impact sur les budgets familiaux sont significatifs.

La perception des usagers est d'autant plus forte que chaque fois qu'une famille corse va sur le continent, elle constate avec colère que les pleins à la pompe y sont beaucoup moins coûteux que ceux effectué la veille en Corse, et cela malgré un différentiel de TVA de 7% (13% contre 20%) à l'avantage des carburants distribués en Corse.

Le rapport de l'Autorité de la Concurrence va dans le détail de la formation de ces surcoûts. Elle constate que tout un pan de la distribution des carburants en vigueur sur le continent, celui des Grandes et Moyennes Surfaces, est totalement inexistant sur l'île, et leur enquête démontre que cela ne sera pas

modifié à l'avenir: «la stratégie [des GMS] mise en œuvre sur le continent ne serait pas réplicable en Corse car il leur serait impossible de s'approvisionner auprès de la centrale d'achat de leur enseigne. » Dès lors, si on exclut le réseau des Grandes et Moyennes Surfaces, le différentiel Corse/continent est en fait de 3 % contre 12,5 %. Ce qui, compte-tenu de l'avantage de TVA de 7 % reste tout de même important.

Car la Corse est une île et la distribution des carburants passe par une logistique accrue par rapport au continent où les distributeurs peuvent s'approvisionner directement «au cul» des raffineries. Les carburants sont des produits dangereux qui ne peuvent traverser la mer avec le lot commun de toutes les marchandises. Il faut aussi constituer des «stocks stratégiques» pour faire face aux aléas de la chaîne logistique, et cette obligation ressort de la demande de l'État.

À l'aval de ces infrastructures gérées par la société Rubis, propriétaire du réseau de la marque Vito, le marché met en concurrence trois enseignes, Vito elle-même, Total et Esso. Total et Vito, actionnaires de la société qui gère l'approvisionnement de base de la Corse, ont l'avantage de pouvoir négocier leurs commandes directement auprès des raffineries, tandis qu'Esso doit sous-traiter directement auprès de la société gestionnaire des dépôts, qui est contrôlée par ses deux concurrents. L'Autorité de la Concurrence demande d'en finir avec cette entrave à la concurrence qui désavantage un des opérateurs de la distribution de détail, et donc pourrait conduire à le mettre en difficulté, concentrant alors encore plus le marché entre des acteurs monopolistiques. La mesure est certes souhaitable, mais il est très probable qu'elle ne suffira pas à elle seule à rétablir les prix à un niveau acceptable pour les consommateurs corses.

En fait le rapport de l'Autorité de la Concurrence insiste pour écarter à toutes forces la seule mesure qui serait à même de ramener les prix des carburants en Corse au niveau de ceux du continent : en arriver à des prix réglementés, tels qu'ils existent outremer, dont l'État fixe le niveau par comparaison avec l'état du marché sur le continent, et en assure le financement par la réduction des taxes qu'il perçoit et qui forment plus de la moitié des prix à la pompe.

Citation: «l'Autorité se doit d'écarter une piste de réforme que la Collectivité de Corse et certains collectifs de citoyens appellent de leurs vœux: en l'état de la structuration actuelle du marché un nouvel allègement de la fiscalité sur les carburants, notamment de la TVA dont le taux fait déjà l'objet d'une réfaction de 7 points en Corse, ne serait pas une piste de réforme efficiente. (...) Le risque est réel que cet effort budgétaire supplémentaire ne soit jamais répercuté dans les prix payés par le consommateur final, mais capté par un surcroît de marge des opérateurs.»

Sauf que cette solution est la seule qui soit à la hauteur des problèmes à résoudre. Et qu'elle est d'ores et déjà mise en œuvre dans les autres «zones non interconnectées» de l'État français, dans les départements d'Outremer.

Felice Benedetti purterà u braccialettu

elice Benedetti purterà u braccialettu elettrònicu. Cusì hà dettu a Càmera d'appiecazione di e pene di Parigi chì duvìa decide di a manera d'accuncià a fine di a so detenzione. Tantu megliu. Ci sò stati, ammentàtevi, parechje manifestazioni per dinunzià a ripressione accanita di a Precura. Felice Benedetti hè statu cundannatu à cinque anni di prigiò in 2017 è era liberèvule dapoi quist'annu, ma a Precura avia dumandatu u ritornu in detenzione, allora chì u ghjùdice d'appiecazione di e pene, di ghjennaghju, avia dettu ch'ellu bastava u braccialettu. U precuratore avia postu un ricorsu di pettu à a Càmera d'appiecazione di e pene, ch'hà presu dunque a decisione definitiva. Felice Benedetti compierà a so pena di prigiò in casa, sott'à u cuntrollu di u braccialettu elettrònicu. Eccu.

Birmanie

La dictature militaire face au peuple

En Birmanie, déjà près de 600 manifestants sont morts sous les balles tirées par l'armée, alors qu'ils protestent contre le coup d'État par lequel l'armée birmane a repris le pouvoir. Depuis 10 ans, la force du mouvement démocratique avait permis l'accession aux plus hautes responsabilités de la Prix Nobel de la Paix, Aun Sung Suu Kyi. Mais la transition démocratique tant espérée a été balayée par le quarteron des généraux.

a Birmanie est un grand pays de 55 millions d'habitants, entre Inde et Chine au Nord, et Thaïlande au sud. Un pays complexe dont l'Histoire récente a été marquée par la personnalité du général Aun Sung, héros de l'indépendance de 1946, et père-fondateur de l'armée birmane. Aun Sung est mort assassiné en 1947 en laissant un pays orphelin, et une fille, née en 1945, Aun Sung Suu Kyi.

Malgré la mort de son leader historique, les auteurs de l'attentat arrêtés et condamnés, la Birmanie est devenue en janvier 1948 une démocratie parlementaire qui dura 14 années, jusqu'à la prise du pouvoir par l'armée et l'instauration d'une longue dictature militaire, de 1962 à 1988, le chef de l'État étant le général en chef de l'armée.

En 1988, à la faveur d'une vaste mobilisation pour instaurer la démocratie, une junte militaire a renversé le pouvoir en place. Aun Sung Suu Kyi, qui avait vécu jusque-là à l'étranger, s'installe dans la capitale et fonde un nouveau parti, la Ligue Nationale pour la Démocratie. Des élections sont organisées par la junte en 1990, qu'elle remporte sans discussion avec 80% des voix. La junte annule les élections, reprend le pouvoir et décide l'assignation à résidence de l'opposante birmane qui obtient alors un immense soutien international. En 1991, elle reçoit le prix Nobel de la Paix, mais elle ne peut se rendre à Stockholm pour le recevoir, de peur d'être interdite de revenir dans son pays. Cependant, le soutien international est immense, et elle finit par être libérée en 2010, après vingt années passées en prison ou en résidence surveillée. Élue députée en 2012 lors d'une élection partielle, son parti gagne les élections générales en 2015, la portant au pouvoir.

Mais son pouvoir reste sous étroit contrôle de l'armée à qui la constitution birmane donne des prérogatives énormes: 25% des députés sont désignés par l'armée, ainsi que plusieurs ministères clefs dont ceux de la Défense et de l'Intérieur. Aun Sung Suu Kyi est officiellement ministre des Affaires



Étrangères, mais elle est de facto la chef du gouvernement birman.

Rapidement, elle négocie des accords de paix avec les minorités ethniques, notamment le Karens et les Swans qui s'appuient sur des groupes armés puissants. Mais la mosaïque birmane est bouddhiste à 90 %, et la minorité musulmane des Rohingyas, au nord du Pays, subit une discrimination et un rejet général. Quand elle se révolte, l'armée enclenche une répression féroce qui provoque l'exil de presque la moitié d'entre eux vers le Bengladesh voisin. L'indignation internationale face aux massacres de l'armée ternit l'image internationale de la dirigeante birmane dont l'attitude est complaisante pour les militaires.

Mais si l'engouement international pour Aun Sung Suu Kyi a disparu désormais, elle reste l'icône du peuple birman qui continue à lui accorder sa confiance. Lors des élections de 2020, son parti recueille 82 % des sièges, marginalisant le parti officiel soutenu par les militaires, et disposant de suffisamment de députés pour modifier la constitution, menaçant ainsi les pouvoirs de l'armée. Les militaires dénoncent une prétendue fraude électorale pour justifier un nouveau coup d'État qui a eu lieu le 1er février dernier. Aun Sung Suu Kyi a été à nouveau mise en résidence surveillée. Les manifestations sont quotidiennes dans toutes les villes birmanes, auxquelles l'armée répond en ouvrant le feu sur les manifestants désarmés. La Birmanie est en passe de verser dans la guerre civile, notamment avec les groupes armés des minorités ethniques.

La communauté internationale se mobilise à nouveau et se résout à soutenir Aun Sung Suu Kyi malgré le passif de l'affaire des Rohingyas. La Birmanie est écartelée entre la dictature militaire et la volonté de son peuple d'établir une démocratie durable. Malheureusement le bain de sang ne fait que commencer.

U vostru settimanale hè nant'à internet www.arritti.corsica

nº 2695 • 8 d'aprile 2021 Arritri • 5

Ghjocu a pall



Le capitaine des bieus brandissant la coupe de France, et à travers cette image le sourire et la fierte de toute la Corse : «Nous avions été tellement déçus et frustrés par notre finale UEFA après une saison extraordinaire que le jour de cette finale rien n'aurait pu nous arrêter, confie Paul Marchioni. Il s'agit du premier trophée et de la première Coupe remportés par le club, tout un symbole... c'était fabuleux! Un souvenir impérissable.»

Cuppa di Francia

I 40 anni di a vittoria

Le Sporting Club de Bastia est un club hors-norme. S'il fallait encore un témoignage pour dire la ferveur de son public, c'est l'émotion toujours vive aux souvenirs de la victoire en coupe de France, le 13 juin 1981! Devant leur petit écran, ou sur leur balcon à exulter, avant d'envahir les rues de l'île pour fêter une victoire historique, quelle joie, quelle folie! Trois ans après l'extraordinaire épopée européenne, et après un parcours exceptionnel, Bastia rencontre la prestigieuse équipe de l'AS St-Etienne au Parc des Princes, pour une finale inoubliable. 40 ans après, le club, et tous les amoureux du Skeubeu, commémorent cet évènement dans un contexte où Bastia annonce son retour en ligue 2... mais comment voulez-vous ne pas avoir le sang bleu?!

ous sommes dans une période bien compliquée où le supporter doit vivre sa passion à la maison, privé de stade depuis des mois, alors que le Sporting enchaîne les bons résultats et réalise un championnat exceptionnel. Après avoir connu les affres de la disparition en étant rétrogradé de cinq divisions et vécu son chemin de croix, les bleus se retrouvent en trois ans aux portes de l'élite! Sauf catastrophe peu probable à cette heure, ils retrouveront le championnat professionnel en Ligue 2 l'année prochaine! Et c'est dans ce contexte déjà quasi euphorique pour le «peuple bleu» impatient de vivre ce moment, que se fêteront les 40 ans de la victoire en finale de la Coupe de France 1981! Rien ne fera manguer ce rendez-vous, même s'il est compliqué

pour les organisateurs d'envisager ce moment en respect des consignes sanitaires! Aussi, l'évènement se vivra beaucoup sur les ondes, ou étalé dans le temps et dans l'espace, afin d'aller vers le public et de restreindre les rassemblements... en espérant aussi que, à la date anniversaire, la situation sanitaire sera améliorée.

Ainsi Dame Coupe engage un tour de Corse comme il y a 40 ans à travers toute l'île. Plusieurs points d'étapes et leurs animations sont prévus, avec en point d'orgue, deux jours de festivités les 12 et 13 juin sur la place St Nicolas: diffusion sur écran géant de la finale, organisation d'émissions en direct depuis le kiosque fraichement rénové, tournoi de city stade sur l'ensemble de la

Communauté d'Agglomération de Bastia, diffusion d'un film sur l'épopée de 1981, inauguration d'un musée virtuel et plusieurs autres événements et, surtout, la présence de l'ensemble de l'effectif du club de 1981 et de ses adversaires de la Finale, Jacques Zimako et Johnny Rep! Un événement qu'on espère pouvoir confirmer malgré le contexte sanitaire. Les Socios, l'association des anciens joueurs du Sporting, la Ligue corse de Football, les communes de Bastia et Furiani, la CAB, mais aussi l'ensemble des médias, et parmi eux, la TV des supporters Minenfootu, et NRJ Corse, s'associent au Sporting Club de Bastia pour commémorer l'événement.

Ce moment n'est pas nostalgie, mais joie et fierté de ce qui a été vécu, et volonté de raconter l'histoire à la jeunesse, faire Les supporters envahissant le tarmac à l'aéroport de Poretta.



L'équipe finaliste. De g. à dr.:
Debouts: Jean Louis Cazes, José
Pastinelli, Félix Lacuesta, Pierrick
Hiard, Jean Louis Desvignes,
Charles Orlanducci. Accroupis:
Marini, Alain Fiard, Roger Milla, Joël
Henri, Louis Marcialis, Simei Ihily,
Paul Marchioni.







Le retour triomphal des joueurs à Bastia avec Dame Coupe!

revivre ces moments de communion autour du club. Pour le président Claude Ferrandi, «on est sur un projet de reconstruction. Ce projet trouve ses fondations dans l'Histoire du club. Il est très important de pouvoir transmettre tout ce qui a été fait et notamment cette belle victoire de 1981 pour bâtir et continuer à aller vers l'avant.»

Ce que confirme Didier Grassi, journaliste RMC au moment de la catastrophe de Furiani, il en a été victime et en est devenu l'un des porte-paroles, membre de la Ligue corse de Football, adjoint au maire de Bastia, et bien sûr supporter invétéré, il est aujourd'hui aux côtés des initiateurs de cette commémoration festive, Jean Philippe Thibeaudeau, chargé de communication du club, et Bernard Mosca de NRI Corse.

«Ce qui compte, c'est que tout le monde se

* Sources Facebook : https://bit.ly/3us6E4E

Les projets

'ambition, on le sait, c'est la Ligue 2, puis la Ligue 1 le plus vite possible.

Retrouver l'élite que le club n'aurait jamais dû quitter, en bâtissant une entreprise solide.

Aussi, outre le projet sportif, il y a le projet de modernisation du stade porté par toutes les institutions concernées (CAB, ville, Collectivité de Corse) et qui prévoit notamment la couverture (enfin!) des tribunes Est et Ouest, l'implantation de deux écrans géants, une vraie sonorisation, des points wifi dans l'espace VIP mais aussi dans chaque tribune. Les travaux devraient débuter début 2022 et s'évaluent aujourd'hui à 8M d'euros. Le projet du club c'est aussi son implantation, dans sa région, pour sa jeunesse. Ses résultats, ses ambitions servent toute une économie, et vont au-delà du stade Armand Cesari, avec notamment un centre de formation à sa dimension, à Borgu, pour former les futurs joueurs. Forza! ■

Le parcours

32°s de finale, Bastia, club de Ligue 1, l'emporte 3 à 0 face au SM Caen qui évolue en Ligue 2.

16° de finale, on attaque les matchs retours et Bastia élimine l'AJ Auxerre, club de Ligue 1, 2 à 1 à Furiani et 1 à 1 à Auxerre.

8°s de finale, Bastia est confrontée au prestigieux AS de Monaco, et l'emporte 2 à 0 à Furiani, en marquant un précieux but synonyme de qualification à Monaco pour le match retour 1 à 2. 4/4 de finale contre Martigues (Ligue 2), Bastia s'incline 3 à 0 contre la révélation de cette 64° coupe de France... mais Martigues qui pensait l'affaire pliée, s'effondre à Furiani face à une extraordinaire Remontada du Sporting 5 à 0.

Demi-finale, dans le dernier carré, le SCB rencontre la prestigieuse équipe du RC Lens et l'emporte 2 à 0 à Furiani puis 1 à 0 à Lens, un exploit qui lui ouvre les portes de la finale! Finale. Un Parc des Princes en Bleu. Le grand St Etienne, qui vient d'être sacré Champion de France avec son capitaine Michel Platini, est terrassé par la fougue bastiaise 2 à 1 grâce aux buts de Louis Marcialis (50°) et Roger Milla (58°), Santini réduisant l'écart sur pénalty à la 72^e pour les Verts. Petite anecdote, les bleus refusent le vestiaire visiteurs au moment de leur installation au Parc car c'était celui qu'ils occupaient lors de leur défaite en finale de la coupe de France 72 contre Marseille... On leur ouvre donc le Images inoubliables, les supporters s'emparent des Champs Élysées... pendant qu'à Bastia jusque dans les villages les plus reculés, ceux restés dans l'île envahissent les rues. Au retour de Paris, le tarmac de Poretta est inondé de supporters avant que les joueurs n'entament la lente procession jusqu'à Bastia, la foule envahit les rues de la ville avec, en tête, juchés sur un camion, la Coupe, les joueurs, leur entraîneur, Antoine Redin, toute une ville en bleu et blanc, tout un peuple en liesse, moments inoubliables qui ont marqué nos vies ou celles de nos parents, habités par un espoir chaque saison recommencée, de faire revivre de tels moments de passion et de communion à notre jeunesse. Seul Bastia sait réaliser de tels liens intergénérationnels. L'histoire continue. ■

nº 2695 • 8 d'aprile 2021 Arritri • 7

mobilise autour du club comme c'était le cas en 1981 et comme ça l'a été dans toutes les périodes fastes ou plus difficiles. La force de ce club c'est ça, c'est la mobilisation de ses supporters, mais bien au-delà aussi, de tous ce qui pèse dans le monde économique. Je crois qu'ainsi le Sporting a encore de belles pages à écrire dans les semaines et les années qui viennent» explique Didier Grassi.

«Une histoire extraordinaire. On a commencé difficilement puisqu'on s'était pris une raclée à Martigues, mais on a battu l'ancien vainqueur qui était Monaco, puis Lens qui était notre premier grand adversaire depuis la coupe de 72, et enfin le grand St Etienne avec tous ses internationaux dont le chef de file était Michel Platini et nos anciens joueurs, Zimako et Johnny Rep! Malgré cela Louis Marcialis, Charlot et son équipe de lions l'ont emporté» se souvient Michel Sorbara, président du club en 1981. Et u lione di Viscuvatu, Charles Orlanducci, de rajouter « on a eu avec nous le public de toute la Corse. On a vécu la même émotion qu'en 1978. On a ressenti profondément quelque chose d'extraordinaire. On était une famille. Tuttu u mondu parlava corsu.»

Gilles Cioni l'actuel capitaine est témoin



du passage de relais dans la ferveur et la passion de ce qui est plus qu'un club, une institution: «je n'étais pas né en 81, mais quand on est tout petit on se nourrit de ça, et quand on est un supporter, on voit les exploits... On ne peut pas ne pas être touché quand on est un jeune Corse. Quand comme moi on a signé sa première licence à 9 ans au Sporting et qu'on arrive en professionnel, on a forcément ces images-là, c'est quelque chose d'incroyable.»

François Caffarel, ancien joueur et membre du conseil d'administration du club se souvient à son tour: «À la maison c'était bleu, c'est comme ça, je ne pouvais

La Coupe de France.

pas m'en détacher, c'était viscérale, c'était le quotidien. La victoire de 81, l'épopée 78, c'est ce qui a fait toute notre enfance. On a grandi avec nos aînés, on était obligé de s'identifier à eux, ils représentaient bien sûr notre objectif de devenir professionnel, mais aussi la réussite. On ne peut pas nous l'enlever, c'est notre histoire.»

«La coupe de France a été jusqu'à la Réunion» se rappelle Michel Sorbara, «à la demande d'un procureur général pour la fêter avec les Corses de la Réunion!»

«Beaucoup de personnes, et beaucoup de communes sont attachés au club, on les remercie de croire en nous, en ce club qui fait vibrer la Corse depuis tant d'années. En espérant que cette tournée sera aussi l'occasion de fêter un autre événement» celui du retour du Sporting parmi les pros, rappelle le président Ferrandi qui garde cependant la tête sur les épaules, gage de réussite et de pérennisation du club dans l'élite. «On a tous envie que le club aille loin. On essaiera de le porter le plus loin possible et surtout le mieux possible, en faisant les choses convenablement.» Evviva! **F.G.**

WEBINAIRE **EN DIRECT**

Union européenne et insularité : une relation à construire ? 15/04/2021 de 11h à 12h30

En présence des députés européens :

Younous OMARJEE, La Gauche - La Réunion

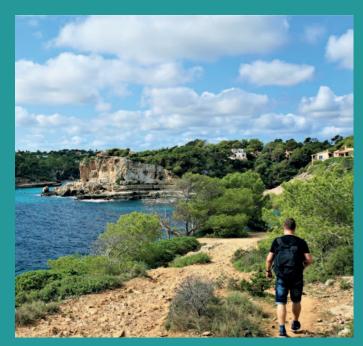
François ALFONSI, Verts/Alliance libre européenne - Corse

Josianne CUTAJAR, Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates - Gozo

Rosa ESTARÀS FERRAGUT, Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens) - Baléares.

Modéré par :

Thierry PARDI, Rédacteur en chef rédaction française de Mediterraneo, France TV.



Pour information et inscription, voir *https://bit.ly/3m0042n*





Bureaux de liaison en Espagne, à Barcelone, à Malta et à Marseille

En partenariat avec :





ensemble.eu

Proposition de loi sur les langues régionales*

Rendez-vous le 8 avril

ans le cadre de la niche parlementaire de mon groupe «Libertés et Territoires », la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée Nationale a adopté le 31 mars 2021, ma proposition de loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion, malgré la suppression d'un article important.

En effet, je regrette que l'article sur le forfait scolaire pour les écoles associatives (Diwan, Calendreta, Seaska, Bressola et ABCM) ait été supprimé après qu'il a été réintroduit par le Sénat. Il s'agissait pourtant d'un engagement pris par le Premier ministre et le ministre de l'Éducation nationale, notamment lors des débats sur la loi pour l'école de la confiance, pour assurer la pérennité financière de ces écoles.

L'article reconnaissant l'enseignement immersif dans les écoles publiques a quant à lui été maintenu de haute lutte et il faudra être vigilant pour pouvoir le confirmer en séance. Cette forme d'enseignement est la plus à même de pouvoir générer de jeunes locuteurs en langue régionale. Je reste mobilisé en vue de la séance publique afin d'obtenir un vote conforme de cette proposition de loi pour qu'elle devienne dès le 8 avril la première loi relative aux langues régionales définitivement adoptée sous la cinquième République. »

Paul Molac

Député à l'Assemblée nationale Groupe Libertés et Territoires.

- * Lire les articles parus dans Arritti n°2694 sur le site arritti.corsica (rubrique Lingua) :
- Proposition de loi Paul Molac à l'Assemblée Nationale: Une occasion historique!
- La lettre de 13 présidents de régions en faveur de la Proposition de loi Paul Molac : «Nos langues, ce sont nos vies.»
- Proposition de loi Paul Molac à l'Assemblée Nationale : Le soutien du réseau Pour que vivent nos langues.

« Pour éclairer et comprendre l'île, il faut toujours la situer, même brièvement, dans son environnement général» disait Edmond Simeoni. L'Europe et la Méditerranée étaient pour lui des repères incontournables. Sa vision de l'avenir méditerranéen de l'île a bien été décrite dans son livre « Corse : la volonté d'être » paru en 1995. Époustouflant de bon sens et de justesse.

Mediterràniu

a Corse est fille de la Méditerranée. Cette filiation est un élément constitutif de son identité. La méditerranéité des Corses est une évidence qui éclate dans tous les grands moments de la vie collective et qui continue de transparaître dans les actes les plus quotidiens, quand bien même l'insertion brutale et définitive dans la société occidentale aurait-elle atténué la singularité des comportements et des modes de vie. Rien ne dit d'ailleurs que ce mouvement d'homogénéisation soit irréversible: en cette fin de siècle, marquée par le désarroi individuel et collectif, la référence méditerranéenne redevient pertinente, car elle apporte, de par la richesse culturelle, historique et symbolique du bassin, ce supplément de sens sans lequel toute entreprise humaine est renvoyée à sa propre vanité.

Le discours méditerranéiste, discours sur la Méditerranée et discours pour la Méditerranée n'est donc plus seulement, comme ce fut longtemps le cas, l'apanage d'érudits nostalgiques d'un âge d'or mythique ou le masque derrière lequel se cachent les appétits hégémoniques inavoués. Tout au contraire, il se veut une réponse pragmatique aux enieux maieurs auxquels est confrontée une zone qui est aujourd'hui, incontestablement et sans catastrophisme, celle de tous les dangers: nulle part ailleurs dans le monde ne se côtoient et ne s'imbriquent de façon aussi multiple et intime des sociétés qui semblent engagées ou en passe de l'être, d'un point de vue économique, culturel et politique, sur des trajectoires radicalement antagonistes: l'opulence insolente le dispute à la misère la plus accusée; la dénatalité à l'explosion démographique; à un modèle laïc d'organisation de la société s'opposent violemment les intégrismes et les communautarismes. Il y a donc, là encore, urgence à mettre en place et à explorer les chemins du dialogue, à inventer les voies du compromis. Dans cette optique, l'appartenance méditerranéenne n'est plus seulement un héritage. Elle fournit également un horizon d'action, et ce aussi bien sur le plan communautaire qu'international, les deux niveaux d'action étant d'ailleurs liés. En effet, l'émergence et

le renforcement d'un pôle Sud cohérent au sein de l'Union de la Méditerranée, et ce d'autant plus que l'élargissement aux pays de l'Europe nordique et septentrionale risque de faire basculer le centre de gravité de l'Europe. La Corse doit s'insérer, à sa place et avec ses moyens, nécessairement modestes, dans ces problématiques. C'est son droit et c'est son intérêt. Ainsi:

- Au niveau interne à l'Europe, elle doit œuvrer, en recherchant les synergies et les complémentarités avec ses voisins, à l'émergence de «l'Arc Latin», à la fois nouvelle polarité compétitive et communauté d'intérêts et de cultures entre les peuples de la façade méditerranéenne de l'Europe.
- Cette ceinture méridionale développée ne doit pas rester pour les pays de la rive Sud un Eldorado mythique et de plus en plus difficilement accessible. Façade donc, mais non vitrine. Tout au contraire, les pays et régions de l'Europe du Sud doivent pleinement jouer le rôle de pont - dialogue politique et culturel, transmission technicoscientifique - que l'histoire et la géographie leur assignent et que la lucidité leur commande. Certains instruments sont d'ores et déjà

en place: programmes de coopération décentralisée dans le cadre de la politique méditerranéenne rénovée de l'Union européenne, charte des régions du bassin méditerranéen, accords de co-développement entre collectivités locales. Il faut les utiliser pleinement exercice concret d'une souveraineté de facto - et privilégier les démarches pragmatiques, dans des domaines où l'intérêt commun est aisément perceptible, et où des résultats tangibles peuvent être rapidement obtenus : la préservation de l'environnement (qui inclut l'organisation du trafic maritime, la gestion des déchets ménagers, les politiques de lutte contre la désertification) fournit un parfait exemple.

Ainsi, progressivement, et sans référence à des solidarités artificielles ou illusoires, la Corse peut participer pleinement et à son plus grand profit à l'émergence d'une nouvelle configuration des relations internationales, stable et pacifiée parce que fondée sur les valeurs durables de partage, de justice et d'équité.»

nº 2695 • 8 d'aprile 2021

Sur le Corse Matin de ce 4 avril, toute la page Bastia est consacrée à « Un chantier acrobatique pour rénover le pont de Casamozza ».

Pour sauver le Peuple Corse, les trompettes de jéricho?

par Max Simeoni

a CdC avait, en 2018, fait inspecter les ex-routes départementales par un cabinet extérieur en vue de les mettre à niveau. On apprend ainsi que ce pont avait été construit en 1969 et «fait l'objet d'une rénovation complète dont le coût s'élève à 1,8 million d'euros», mais quel pont existait-il avant? Je peux vous le dire, l'ayant traversé quelques fois. C'était un pont en bois à voie unique construit par les Américains en 1943, les Allemands de l'Africa Corps ayant fait sauter l'ancien pont pour couvrir leur retraite (l'Afrique, Sicile, Sardaigne, Corse) et rejoindre le front de guerre stabilisé à Cassino. Imaginez un tel pont entre deux virages sur deux rives... Les années passant, il était devenu le symbole de l'abandon de la Corse par Paris. Vers 1965, un plasticage nocturne d'amateur avait un peu endommagé une partie du tablier extérieur. La circulation a été interrompue un jour ou deux, le temps d'être assuré quant à la sécurité. Cet attentat a soulevé un raz-de-marée d'allégresse comme si un affront avait été lavé. Il a fallu de 1943 à 1969, donc 26 ans, avant que le pont en bois à voie unique soit remLa leçon a tirer côté natios saute aux yeux. La priorité est de changer de système, s'ils restent persuadés qu'ils ont comme mission de sauver le Peuple Corse, condamné à disparaître par l'idéologie des jacobins.

placé... Aujourd'hui, c'est Vanina Borromei de l'Exécutif de la CdC, présidente de l'Office des transports de la Corse, qui en a la charge.

Après ce rapprochement en pont de mémoire, je reviens à notre actualité dominée par une campagne électorale qui sort de l'ordinaire.

Les Territoriales auront lieu en juin si le virus et ses mutants en accordent la permission. Du jamais vu!

En haut de l'Olympe, Jupiter foudres en main prêt à les jeter sur une coalition de natios. Il appelle à une guerre sainte contre elle qui avait gagné avec une «majorité absolue» le pari «chiche!» de Caseneuve d'une

Assemblée Unique sans conseils départementaux (ex-conseils généraux). Il lance sa croisade lors du cérémonial anniversaire de la mort du Préfet Erignac. Il rend visite à Aiacciu où il organise LA réunion des États européens méditerranéens, puis à Bunifaziu où il appuie son ministre du tourisme en colloque. Bref, il ranime les maires des deux villes du Sud au bouche à bouche. Suit un ballet de ministres, dont une Madame Corse, qui gagnent un peu de temps nécessaire pour que Jupiter affûte son plan, endorme les cibles en leur laissant croire qu'on échangera démocratiquement et non des flèches. La mesure prise, Jupiter nomme le préfet qui va manœuvrer sur le terrain, lequel lance aussitôt un paquet de 160 millions d'euros au maire d'Aiacciu et un de 60 millions à celui de Bonifaziu, destinés à améliorer leurs infrastructures, en les «modernisant avec un téléphérique». Du jamais

Un double message clair. Débarrassez-moi des natios et vous serez aidés et récompensés et de toute façon sans moi les natios n'ont que des miettes à vous donner.

La suppression des conseils généraux demandée depuis plus de 50 ans par tous les mouvements nationalistes a comme conséquence que le pouvoir central élyséen et parisien ne peut faire son jeu en laissant les maires en proximité pour ainsi dire en face à face avec le seul

pouvoir «local» nationaliste. Mais au jour le jour, il ne peut faire le jeu que par des ministres et tenir la bride que par des discours et ou des plans de développements économiques. Il met en première ligne ses administrateurs et les préfets chefs de corps opérationnels.

L'ordre donné est impératif. L'ennemi de la République des jacobins ce sont, en Corse, les natios qu'il faut éradiquer ou réduire leur influence le plus possible. La leçon a tirer côté natios saute aux yeux. La priorité est de changer de système, s'ils restent persuadés qu'ils ont comme mission de sauver le Peuple Corse, condamné à disparaître par l'idéologie des jacobins. Ils doivent faire le maximum d'efforts assortis d'une lucidité constante pour obtenir au plus vite les moyens d'empêcher ce crime contre leur Peuple. Il est l'œuvre d'une politique de l'État républicain français non avouée mais constante.

Aussi je suis inquiet, pour ne pas dire atterré, quand je vois nos coalisés tenant le pouvoir local jouer des coudes entre eux pour se faire réélire ce qui les conduit à ne pas avoir de Parti organisé pour mener le combat de la survie en les enfermant dans des jeux de factions électoralistes. Peuvent-ils se ressaisir et quand? Après la période électorale? Quelqu'un peut-il me rassurer tant soit peu?

J'ose espérer, avec ma foi et toute ma sincérité, que je me trompe... ■

ARRITTI

5 Bd H. de Montera • 20200 BASTIA

© 0965321690 - Fax: 0495316490 arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Vogliu un abbunamentu di:

☐ 55 € UN ANNU/UN AN ☐ 34€ SEI MESI/SIX MOIS ☐ 82 € U STRANIERU/ÉTRANGER

Casata è Nome (nom et prénom)

Indirizzu (adresse)

Mail è telefonu (e-mail et téléphone)

BG SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1 500 EUROS SIEGE SOCIAL: QUARTIER CAMPICICOLI 20137 PORTO-VECCHIO AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Porto-Vecchio du 18 mars 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale: BG

Siège social : Quartier Campicicoli, 20137 PORTO-

/FCCHIO

Objet social : commerce de détail d'alimentation générale et produits alimentaires vente au détail de tous produits d'épiceries, à emporter et en livraison; Traiteur et vente de plats à emporter.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social: 1 500 euros

Gérance : Monsieur Gianni MAZZOCCHI, demeurant à Armentajo, Route de Santa Giulia, 20137 Porto-Vecchio

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance

Paule VILLANOVA & Maria SINIBALDI Notaires Associées - Résidence U Principiu -9 Avenue Baron Mariani - 20250 CORTE Tél. 04.95.45.25.50 - Fax. 04.95.45.25.59 office.villanova-sinibaldi@notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Paule VILLANOVA, Notaire associé de la société civile professionnelle Mes Paule VILLANOVA et Maria SINIBALDI, en la résidence de CORTE (20250), le 29 mars 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Plus particulièrement la société a pour objet l'acquisition de biens et droits immobiliers en copropriété dépendant d'un immeuble situé à L'ILE ROUSSE (20220) cadastré section A numéro 718 lieudit OCCI, d'une contenance de 35a 07ca.

La dénomination sociale est : LAURINE 21. Le siège social est fixé à : MONTICELLO (20220), LOTISSEMENT LA BOLACCIA chez Monsieur André

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500.00 EUR).

Les apports sont en numéraire.

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Le gérant est : Monsieur André MILANI demeurant MONTICELLO (20220) - Lotissement la BOLACCIA. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BASTIA

Pour avis, Le notaire.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

PAR JUGEMENT EN DATE DU 30/03/2021 LE TRI-BUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **SARL VE.CO.NSTRUCTIONS** - RN 193 CENTRE COM-MERCIAL RIVE DROITE - 20620 BIGUGLIA ACTIVITÉ : TRAVAUX DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE ET GROS OEUVRE DU BÂTIMENT RCS BASTIA B 450 405 550 - 2003 B 220

PAR JUGEMENT EN DATE DU 30/03/2021 LE TRI-BUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE FACIO (SARL) - "SINEQUANONE" CENTRE COM-MERCIAL LA ROCADE - RN 193 - 20600 FURIANI ACTIVITÉ : COMMERCE DE DÉTAIL D'HABILLE-MENT EN MAGASIN SPÉCIALISÉ RCS BASTIA B 420 890 188 - 98 B 248

PAR JUGEMENT EN DATE DU 30/03/2021 LE TRI-BUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LARA JT (SARL) - PORT DE PLAISANCE DE TOGA - "LE

BOUNTY" - 20200 BASTIA

ACTIVITÉ : RESTAURATION TRADITIONNELLE RCS BASTIA B 532 293 115 - 2011 B 224

PAR JUGEMENT EN DATE DU 30/03/2021 LE TRI-BUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **SAN-TINI SIMONI MARIE-FRANÇOISE** - "CHEZ TONY" ARIA MARINA - RN 198 - 20221 SANTA MARIA POGGIO

ACTIVITÉ : HÉBERGEMENT ET RESTAURATION RCS BASTIA A 392 697 439 - 93 A 387

PAR JUGEMENT EN DATE DU 30/03/2021 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **EKA** (SARL) - LOTISSEMENT L'ORANGERAIE N° 23 BIS - 20290 LUCCIANA

ACTIVITÉ : TRAVAUX DE REVÊTEMENT DES SOLS ET DES MURS

RCS BASTIA B 500 917 414 - 2007 B 459

POUR EXTRAIT, SELARL ME NICOLE CASANOVA, GREFFIER

A NEPITA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 200 EUROS SIEGE SOCIAL : 4 RUE SAN LAZARO 20000 AJACCIO 514 948 751 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, La Gérance







Pour se brancher en ligne ▼

▼ Facebook IdeasForEurope

▼ Sur le site ideasforeurope.eu https://bit.ly/3t7VGAY

nº 2695 • 8 d'aprile 2021 ARITTI • 11



M3 AUTOMOBILES SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 400 000 EUROS SIEGE SOCIAL : ROUTE NATIONALE 193 20167 SARROLA CARCOPINO 440 606 937 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 28 décembre 2020, l'associée unique a nommé la Société CPR AUDIT, dont le siège social est situé à Ajaccio (20000), au 4 Place De Gaulle, Résidence Diamant li 1 er sous-sol, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de Monsieur Jean-Marc PANTALACCI, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ; il n'y a pas lieu de remplacer Monsieur Pierre-Toussaint PINELLI, Commissaire aux Comptes suppléant.

Pour avis. La Gérance

Maîtres Marina GAUCHET et Sophie THORON 10 Boulevard PAOLI - 20200 BASTIA Tél. 04.95.47.06.48 - Fax. 09.72.11.87.30 office.gauchet.thoron@notaires.fr

INSERTION - CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Sophie THORON, Notaire Associée de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « Marina GAUCHET et Sophie THORON », titulaire d'un Office Notarial à BASTIA (Haute-Corse), 10, Boulevard Paoli, le 30 mars 2021, enregistré à BASTIA, le 1er avril 2021, 2B04P31 2021N00177, a été cédé un fonds de commerce par:

La Société dénommée GIORGI, Société en nom collectif au capital de 1000 €, dont le siège est à BASTIA (20200), 5 rue Chanoine Leschi, identifiée au SIREN sous le numéro 802204461 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA. à ·

La Société dénommée SNC VINCIGUERRA, Société en nom collectif au capital de 1000 €, dont le siège est à BASTIA (20200), 5 rue Chanoine Leschi, identifiée au SIREN sous le numéro 894138072 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA.

Désignation: fonds de commerce de BRASSERIE, PETITE RESTAURATION, DEBIT DE BOISSONS DE 4ème CATEGORIE, AUQUEL EST ANNEXEE LA GERANCE D'UN DEBIT DE TABAC sis à BASTIA (20200), 5 rue Chanoine Leschi, lui appartenant, connu sous le nom commercial «TABAC CAFE DU PORT», et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BASTIA, sous le numéro 802 204 461.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT SEIZE MILLE EUROS (216 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels et marchandises pour CENT QUATRE-VINGT MILLE DEUX CENT SOIXANTE-DIX-HUIT EUROS ET QUATRE-VINGTS CENTIMES (180 278,80 EUR),
- au matériel pour TRENTE-CINQ MILLE SEPT CENT VINGT ET UN EUROS ET VINGT CENTIMES (35 721,20 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire.

AJACCIO NORD AUTOMOBILES SA SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 800 000 EUROS SIEGE SOCIAL : LIEUDIT MELETTO, ROUTE DE MEZZAVIA, 20090 AJACCIO 323 838 110 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 28 décembre 2020. il résulte que :

- la Société CPR AUDIT, dont le siège est à Ajaccio (20000), au 4 Place De Gaulle, Résidence Diamant II, 1er sous-sol, a été nommé(e) en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de Monsieur Jean-Marc PANTALACCI, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur
- Monsieur Pierre-Toussaint PINELLI, Commissaire aux comptes suppléant également démissionnaire, ne sera pas remplacé.

Pour avis, La Gérance

PRM SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 500 EUROS SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE LE CASTELLU, TIUCCIA, 20111 CASAGLIONE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Casaglione du 30 mars 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : PRM

Siège social : Immeuble le Castellu, Tiuccia, 20111 CASAGLIONE

Objet social : l'exploitation de tous fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, biscuiterie, viennoiserie, confiserie, salon de thé, traiteur ; La fabrication, l'achat et la vente sous toutes leurs formes de tous aliments de base de farines, viennoiseries, pâtisseries, confiseries, et de manière plus générale, de tous produits destinés à l'alimentation humaine à consommer sur place ou autrement ; Le transport, la livraison et la distribution des produits susvisés ; Snack, petite restauration, crêperie, vente à emporter.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social: 500 euros

Gérance : Madame Marlène ROCCA, demeurant à Sarrola-Carcopino (20167), les Terrasses du Parc, bâtiment C

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance

SCI U TRETORRE SOCIETE CIVILE IMMMOBILIERE AU CAPITAL DE 10 000 EUROS SIEGE SOCIAL : LIEUDIT MELETTO, ROUTE DE MEZZAVIA, 20090 AJACCIO 500 477 807 RCS AJACCIO

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 4 janvier 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre à compter du 1er janvier 2021 l'objet social à l'activité de location tous biens mobiliers et immobiliers en vue de l'installation des panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité aux fins de la revendre, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance

NORIA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 750 000 EUROS SIEGE SOCIAL: RN 193, SARROLA-CARCOPINO, 20167 MEZZAVIA 353 264 955 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 28 décembre 2020, l'associée unique a nommé la Société CPR AUDIT, dont le siège social est situé à Ajaccio (20000), au 4 Place De Gaulle, Résidence Diamant II, 1er sous-sol, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléante, en remplacement de Monsieur Jean-Marc PANTALACCI, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Pour avis. La Gérance

LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bonifacio du 23 février 2021,

La Société L'ALBATROS, Société à responsabilité limitée au capital de 240.000 euros, dont le siège social est à Bonifacio (20169), au 47 Quai Comparetti, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le n° 382 257 483 a confié à :

La Société AUX PETITS GOURMETS, Société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros, dont le siège social est à Porto-Vecchio (20137), Résidence Stella di Mare, Route d'Arca, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le n° 892 139 759,

L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de snack, bar, débit de boissons, restauration, pizzeria situé à Bonifacio (20169), au 47 Quai Comparetti, connu sous le nom de «l'Albatros»; Pour une durée de six ans à compter du 1er mars 2021 renouvelable ensuite par tacite prolongation par périodes de trois années, sauf dénonciation.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique avis signé AUX PETITS GOURMETS, le locataire-gérant.

« SCI PAMAT »
Capital : 1.524,49 Euros
Siège social : LIEU DIT ARBUCETTA
20620 BIGUGLIA
R.C.S. BASTIA : 421.081.902

Aux termes d'une délibération en date du 17 février 2021, l'assemblée générale a accepté la démission de Monsieur ROSSI Ange Etienne de ses fonctions de gérant, et a nommé en ses lieu et place, Madame Jocelyne FORNELLI, demeurant Chemin de Zucculana 20620 BIGUGLIA, pour une durée indéterminée à compter du 17 février 2021.

Pour avis, la gérance.

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: MARC BATTISTINI • RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 • TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE: VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR: STAMPERIA SAMMARCELLI • BIGUGLIA • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0422C82046 • ISSN 1262

12 • **ARRITT**